

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19011 - 74ÈME ANNÉE

Quel développement durable pour La Réunion ?

«Nous voulons le train»



Mathieu Raffini, Yvan Dejean et Johnny Bacary-Lagrange.

A la veille de la Journée mondiale de l'Environnement, le PCR organisait hier une conférence de presse ayant pour thème la Semaine du développement durable. Il a souligné que le développement durable de La Réunion passe par la reconstruction d'un chemin de fer à La Réunion, avec une propulsion électrique, dans la perspective de l'autonomie énergétique de notre île pour 2025.

Yvan Dejean, porte-parole du PCR, a présenté l'analyse du PCR pour répondre à une question : quel développement durable pour La Réunion.

«Le développement durable passe d'abord par l'abolition des inégalités et des discriminations», sinon comme parler de développement durable ?

Le PCR présente un projet qui vise à abolir ces inégalités. Cela passe par une nouvelle politique des revenus, par un examen attentif du coût de la vie. Le PCR réclame une prime de vie

chère pour tous. Basée sur le résultat d'une étude sur le différentiel de coût de la vie entre la France et La Réunion, cette prime serait appliquée à tous les salaires et aux prestations sociales. Pour les personnes qui bénéficient de la surémunération, le PCR appelle à ne pas remettre en cause leur situation car elle découle d'un accord entre elles et l'État au moment de leur embauche. «Il faut arrêter de faire des fonctionnaires des boucs-émissaires de la politique d'austérité», souligne Yvan Dejean, «les avantages acquis doivent être conservés».

L'autonomie pour le développement durable

Le PCR demande une gouvernance renouée tournant le dos à un système d'intégration à la France qui a montré ses limites depuis longtemps. La responsabilité des Réunionnais dans la conduite des affaires de leur pays passe par l'autonomie au sein de la République, autre condition du développement durable, souligne Yvan Dejean. Cette autonomie se compose d'une assemblée territoriale dotée de larges compétences, d'un fonds de développement et d'un projet. Il s'agit de concilier la préservation des acquis sociaux, et l'intégration de La Réunion dans son environnement géographique.

La question de la lutte contre le réchauffement climatique est une priorité absolue. Le 4 novembre 2016, l'Accord de Paris est entré en vigueur, il doit s'imposer dans l'application concrète. Il est devenu contraignant pour tous les Etats, collectivités, entreprises, associations et citoyens. Le PCR demande donc à toutes les institutions de La Réunion de déposer leurs engagements écrits pour limiter la hausse de la température à 2 degrés.

La situation à La Réunion est en effet dramatique. Les énergies fossiles représentent 66 % de la production électrique. Le photovoltaïque se limite à 186 mégawatts.

La Réunion consomme chaque année 613.000 tonnes de carburant, dont 437.000 tonnes pour le transport. Les transports représentent 70 % de l'énergie finale consommée, et en 2012, l'importation d'énergie fossile coûtait 700 millions d'euros aux

Réunionnais. Cette dépendance continue d'augmenter. De 2010 à 2016, le taux de dépendance énergétique de La Réunion est autour de 87 pour cent. La production électrique représente près de 2 millions de tonnes de CO2 rejetées dans l'air. Pour le transport, cette valeur atteint 2 millions de tonnes, dont 1,4 million de tonnes pour les automobiles. Un Réunionnais produit donc quasiment 5 tonnes de CO2 par an.

Autonomie énergétique pour 2025

«Ces données plaident pour une nouvelle politique», souligne Yvan Dejean.

Pour le PCR, il est nécessaire de penser à un plan d'aménagement durable. Cela signifie notamment l'éradication des radiers, la rédéfinition des zones à risque interdites à la construction.

Concernant l'énergie, l'objectif reste l'autonomie énergétique pour 2025 avec le soutien des pouvoirs publics pour doter notamment un maximum de personnes d'outils individuels de production, avec le recours notamment à des batteries pour stocker l'électricité produite à partir des panneaux solaires.

Pour le transport, le PCR veut reconstruire un train qui fonctionne aux énergies renouvelables. «C'est une question de survie, il faut notre train», car il s'agit d'anticiper sur La Réunion du million d'habitants. «La NRL est dans l'impasse», et il faut revenir au Protocole de Maignon qui prévoyait la construction du tram-train et de la NRL pour 1,6 milliard d'euros, alors qu'aujourd'hui, pour le même prix les Réunionnais auront une demi-route en mer, constate le PCR. Si le Protocole de Maignon avait été conclu, le train et la NRL seraient en service.

«Le train est la solution d'avenir, et le chantier pourrait être lancé par micro-région, les communautés d'agglomération ont en effet la compétence transport», ajoute Yvan Dejean.

Changer les modes de production

Mathieu Raffini, membre du Comité central du PCR, rappelle que la biodi-

versité est menacée par les modes de production et de consommation. La Terre connaît une extinction de masse causée par l'humanité, alors que les espèces menacées sont essentielles à la vie humaine. Comment trouver une solution pour sortir de ce mode de production intensif. Le PCR défend une agriculture qui va vers la permaculture, afin d'en finir avec les polluants et de créer des milliers d'emplois. Le pouvoir n'a pas cela en tête. La loi sur l'alimentation permet toujours d'utiliser le glyphosate, maintient les élevages intensifs qui pratiquent la maltraitance animale. L'État permet aussi des forages exploratoires pétroliers dans les îles Eparses, et l'exploitation aurifère en Guyane. «Il faut changer ces modes de production, défendre une politique qui va vers le développement durable et social», affirme le PCR. Mathieu Raffini note que dans le Sud, les sols ne tiennent plus, d'où la nécessité de l'adaptation pour protéger la population. Cela suppose aussi le maintien des zones agricoles dans le Sud, avec un accompagnement des institutions pour aller vers la permaculture. Pour La Réunion du million d'habitants, il est obligatoire d'anticiper un aménagement du territoire à mi-pente. Pour cela, le PCR plaide pour la prolongation de la route des Tamarins par une route de moyenne altitude de Stella aux Lianes en passant par un nouveau pont à construire sur le Bras de Cilaos. Ceci permettrait aussi un désenclavement des petits producteurs qui travaillent en bio, et d'avoir des habitations plus sécurisées que sur le front de mer.

Le PCR constate que le projet de route des Hauts de l'Est est une bonne initiative, mais souligne que le Sud de l'île est oublié dans ce domaine.

«Profitez de cette Semaine du développement durable et de la Journée mondiale de l'Environnement pour promouvoir des idées qui font avancer notre pays», conclut Mathieu Raffini.

M.M.

Edito

Netanyahou ne doit pas être reçu par Macron : les Réunionnais solidaires d'un large mouvement

Ce mardi 5 juin, le Premier ministre israélien arrive à Paris. Il doit être reçu officiellement par Emmanuel Macron, président de la République. Cette rencontre a été dénoncée samedi à la Manifestation pour la Paix à Saint-Denis. La Manifestation pour la Paix a pris la décision d'écrire au président de la République pour lui rappeler combien cette visite était une honte pour une République qui s'autoproclame «Patrie des Droits de l'Homme».

Le courrier remis à la Préfecture souligne notamment que :

«Cette visite intervient après les bombardements et le massacre de nombreux civils palestiniens par l'armée israélienne, elle intervient aussi avec l'extension des colonies se poursuit et le transfert de l'ambassade des Etats-Unis à Jérusalem.

Une telle visite constitue une insulte aux Droits de l'Homme et du Citoyen dont la France est censée être la patrie. C'est pour nous une provocation et une offense à la mémoire de toutes celles et ceux qui sont tombé-e-s dans les luttes passées pour défendre les libertés.

Dans ce contexte, nous nous associons pleinement au mouvement qui proteste contre sa venue. Nous vous demandons donc de ne pas recevoir le "boucher de Gaza". Nous ne pouvons accepter, cette collaboration d'État à État entre la France et Israël. Nous ne pouvons accepter la banalisation d'un régime colonial bafouant les droits de l'Homme et les conven-

tions internationales signées par la France. Pas de Tapis rouge pour un criminel de guerre ! Annulez la « saison France-Israël » !

«Pas de Tapis rouge pour un criminel de guerre ! Annulez la « saison France-Israël » !», c'est le mot d'ordre du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens. Il dénonce cette visite et appelle à des rassemblements aujourd'hui dans toute la France pour protester contre la venue d'un dirigeant considéré comme un «criminel de guerre».

Les syndicats de journalistes SNJ, SNJ-CGT et CFDT Journalistes demandent également au chef de l'État de ne pas recevoir Benyamin Netanyahou. Ils rappellent que la répression menée par l'armée israélienne vise notamment les journalistes. Les soldats visent en effet les reporters qui ont un brassard PRESS. Autant dire qu'un large mouvement s'est constitué pour que le gouvernement français soit à la hauteur de la réputation internationale de la France en matière de défense des droits humains.

La Réunion est en phase avec cette cause juste.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Journée mondiale de l'Environnement

« Combattons la pollution plastique! »

Ce 5 juin, c'est la Journée mondiale de l'Environnement. Pour 2018, elle est placée sous le signe de la lutte contre les plastiques. Ces produits dérivés du pétrole sont une pollution durable qui cause des ravages notamment chez les espèces marines. Ces déchets peuvent être charriés par les cours d'eau jusqu'à la mer où les courants les font se rassembler dans ce qui est désormais considéré comme le «7e continent». Voici le message adressé par l'ONU à l'occasion de cette Journée mondiale.

L'être humain est à la fois créature et créateur de son environnement, qui assure sa subsistance physique et lui offre la possibilité d'un développement intellectuel, moral, social et spirituel. Dans la longue et laborieuse évolution de la race humaine sur la terre, le moment est venu où, grâce aux progrès toujours plus rapides de la science et de la technique, l'homme a acquis le pouvoir de transformer son environnement d'innombrables façons et à une échelle sans précédent.

L'Organisation des Nations Unies, consciente que la protection et l'amélioration de l'environnement est une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique à travers le monde, a désigné le 5 juin comme Journée mondiale de l'environnement. La célébration de cette journée nous permet de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et donner aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs responsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de l'environnement. Depuis son lancement en 1974, cette journée est devenue une plate-forme mondiale de sensibilisation du public largement célébrée dans le monde entier.

Menace pour la santé

Chaque Journée mondiale de l'environnement est organisée autour d'un thème visant à attirer l'attention du public sur une préoccupation environnementale particulièrement d'actualité. Le thème de cette année 2018 est la lutte contre la pollution plastique. Ce thème encourage les gouvernements, les industries, les communautés et les individus à explorer ensemble des alternatives durables afin de réduire de toute urgence la production et l'utilisation excessive de plastiques à usage unique responsable de la pollution de nos océans et représentant une menace pour la santé.

Exemple de l'Inde

Pour le bien de la planète, il est temps de repenser notre utilisation du plastique. Dites non au plastique jetable!

Chaque année, la Journée mondiale de l'environnement est or-

ganisée par un pays hôte différent, où se déroulent les célébrations officielles de l'ONU. Le pays hôte cette année est l'Inde, un pays en passe de devenir un leader et affiche l'un des taux de recyclage des déchets les plus élevés au monde. Le gouvernement de l'Inde s'est engagé à organiser et à promouvoir les célébrations de la Journée mondiale de l'environnement au moyen d'une série d'activités et d'événements stimulants suscitant un vif intérêt et une participation du public. Depuis des campagnes de nettoyage de déchets plastiques pan-indiennes dans les zones publiques, en passant par le nettoyage des réserves nationales et les forêts jusqu'aux activités de nettoyage des plages - l'Inde dirigera l'initiative en donnant l'exemple.

- Chaque année, nous jetons une quantité de plastique qui serait suffisante pour faire quatre fois le tour de la Terre.
- Chaque année, au moins 8 millions de tonnes de plastique finissent dans les océans, l'équivalent d'un camion à ordures complet à chaque minute, causant la mort d'un million d'oiseaux de mer et de 100 000 mammifères marins.
- Chaque année, le monde utilise 500 milliards de sacs en plastique.
- Au cours de la dernière décennie, nous avons produit plus de plastique qu'au siècle dernier.
- 50% du plastique que nous utilisons est à usage unique ou jetable.
- Nous consommons 1 million de bouteilles en plastique chaque minute.
- Le plastique représente 10% de tous les déchets que nous produisons.

Forage pétrolier en Guyane : le néocolonialisme français passe avant le respect de l'Accord de Paris

En 2015, la France a accueilli la COP21. Cette conférence sur le climat a débouché sur l'adoption de l'Accord de Paris. Cet accord est entré en vigueur le 4 novembre 2016 car il a recueilli un nombre suffisant de ratifications venant des Etats membres de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique. L'Accord de Paris s'impose donc désormais aux Etats, aux collectivités, aux institutions, aux associations et aux citoyens, comme l'a rappelé hier le PCR dans sa conférence de presse. Le respect de l'Accord de Paris signifie de mener une politique visant à limiter la hausse de la température de 1,5 degré par rapport à son niveau de l'époque pré-industrielle. Il est reconnu que le réchauffement climatique provient de la consommation massive d'énergies fossiles telles que le pétrole. Le respect de l'Accord de Paris a donc pour conséquence d'aller vers une société capable de fonctionner sans pétrole. Les pollueurs historiques tels que la France doivent sur ce point montrer l'exemple. C'est le chemin que semblait prendre ce pays quand une loi promulguée le 30 septembre dernier interdisait tout nouveau forage pétrolier en France. Mais ce texte rappelait que La Réunion ou la Guyane, ce n'est pas la France, puisqu'il auto-

rise l'exploitation pétrolière en Guyane. C'est en effet ce que rappelle un communiqué de l'Autorité environnementale rendant compte d'un avis rendu le 30 mai dernier. Cet avis portait sur les «Travaux d'exploration pétrolière dans la zone de Nasua en Guyane. Voici un extrait du communiqué :

«Dans le contexte de la loi n° 2017-1839 du 30 décembre 2017 mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures en France en 2040, le projet de forage d'exploration dans la zone de Nasua au large de la Guyane (973), porté par Total Exploration & Production Guyane française (TEPGF), constitue un des deux derniers permis d'exploration pétrolière offshore.

TEPGF prévoit successivement un forage d'exploration, puis un test de production dans le cas où les résultats d'exploration détectent des réservoirs suffisamment prometteurs. Si les résultats de ce test sont favorables, le dossier prévoit la réalisation de quatre autres puits dits « d'appréciation ». Une concession ne pourra être accordée par la collectivité territoriale de Guyane (CTG), que si le titulaire du permis d'exploration en fait la demande avant l'expiration du permis (1er juin 2019). (...)

Ceci confirme donc que les profits de Total, puissante société pétrolière à direction française, passent avant le respect de l'Accord de Paris. Rappelons également que Nicole Bricq, ministre de l'Ecologie, nommée lors de l'alternance de 2012, avait dû démissionner de ce poste au bout de quelques semaines à la suite de son opposition à l'exploration pétrolière en Guyane.

Cela rappelle aussi que pour Paris, les anciennes colonies devenues départements le 19 mars 1946 sont avant tout des marchés pour assurer les profits des entreprises françaises. Autrement dit, le forage pétrolier en Guyane est une nouvelle illustration du régime néocolonial dans ce pays, avec la complicité de responsables politiques guyanais car ils sont associés à la décision de lancer cette nouvelle entreprise de pollution de l'atmosphère.

Face à un tel scandale, il est urgent que le gouvernement français mette ses actes en cohérence avec ses discours et prenne la décision d'interdire la poursuite du forage pétrolier en Guyane.

M.M.

In kozman pou la rout

« Kabri la mord lo rosh, lo dan mouton la kasé »

In zistoir rant ti marmaye lékol. La métrès lékol i domann in pti fiy, pou kosa in n'ot lé an kolèr konmsa. Lo pti fiy i réponn : « moin la kass mon mine kréyon, pétète sa la rann aèl bandé ». Sa i vé dir souvan défoi lé difisil ésprik kon potman désèrtin moun é la pa lo viktime pou vréman i kriy pli for kan i ariv kékshoz. Astèr si ni arvien dsi nout kozman anlèr la sa i rapèl anou in kozman konm : « Z'inosan i pèye pou koupab ! ». Konbien foi sa l'ariv anou étan pti. Mi souvien kan moin téi par katéshis, bann mamèr – bann rolilyèz si zot i vé !- la mète anou pini, pars in marmaye la vol in zépi mayi. A partir d'zour-la, mi pé dir azot moin la pi port bann mamère dann mon kèr. Alé ! mi kite azot pou rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

La pé, in gran késtyon pou nou bann pèp l'oséan indien

Si i di sa konm moin la mark an-o la, moin lé sir va trouv in pé pou dir loséan indien i viv dann la pé é zot i oi pa pou kosa zordi ni anparl la pé konm kékshoz lé ménasé. Na poin la guèr dann loséan indien é néna mèm poin in bann rézon pou fé pète la guèr. Fransh vérité si néna la guèr la pa dann bann péi i bord loséan indien. Ni antann pa kanon pété, bann l'aviyonn guèr ronflé, ni oi mèm pa bann soumarin. Alor nou néna la pé , zot i kroi pa ?

Bin non, mi kroi pa nout viv dan la pé lé garanti l'androi ni viv é pou in bon takonn z'ané lé dovan nou. Akoz mi di sa ? Dabor pars zot i koné bien néna dann l'oséan indien dann l'arshipèl Chagos-dann l'il Diégo Garcia-lo pli gran baz militèr bann z'amérikain la fé dann péi la pa zot. Zot i koné bien sa i ansèrv pa pou larg bonbon pou bann marmaye bann péi l'oséan indien. L'Afganistan, l'Irak épi d'ot péi épi d'ot moun noré dé shoz pou dir anou.

Bin non, pars dann l'oséan indien néna in takon violasyon lo droi bann pèp épi lo droi internasyonal : lo droi bann chagossien lé bafoué, sa ni koné, é zot lé déporté dopi in takon d'zané. An pasan L'Anglètèr la pa ézite fé in violasyon lo droi internasyonal si tèlman Maurice lé blijé drèss avèk li dovan la kour internasyonal zistis. Non ankor pars La Frans l'aprè pyétine é dopi lontan lo droi bann Madégaskar dsi bann z'il kanal Mozambik. Néna in problèm Tromelin Arzout ankor bannzil komor épi La frans l'aprè zoué la pongn dann l'oséan indien é sak i pé dir anou koman lé shoz va tourné lé bien pli malin ké moin.

Zot va dir amoin, toultan k'i réspèk lo droi lo pli for na poinn problèm, lo pli fèb i kraz son banna ne in poin sé tou. Mé antansyon, koméla néna bann gran puisans apré lové. Kisa ? L'Inn, la Chine é ziska kansa zot va aksèp bann péi l'oksidan i fé lo vèr dann l'oséan indien ? Arzout ankor bann rishès l'aprè trouv dann kanal Mozambik : pétète Bannzil komor na plis gaz épi pétrol an rézèrv ké lo Qatar. Pétète Madégaskar an plis lo bann rishès li néna sou son tèr néna galman pétrol dann lo fo n kanal Mozambik okipé par La frans - Erop, Juan de Nova épi d'ot ankor.

An pliské sa, néna désèrtin z'androi lé riskab an avoir bann kou d'éta, pétète bann guèr sivil, pétète bann konplo internasyonal. Alor sak i di nou néna é nou nora touzour la pé, mi pé dir zot i pran po d'shanm pou pla kouvèr. An touléka nou lé pa avèk konm zot é sé pou sa ni di la pé, sa sé in n'afèr bien inportan pou nou, bann pèp l'oséan indien.

Justin